

לשנה טובה תכתב ותחתם

Que ton nom soit inscrit dans le Livre de Vie.

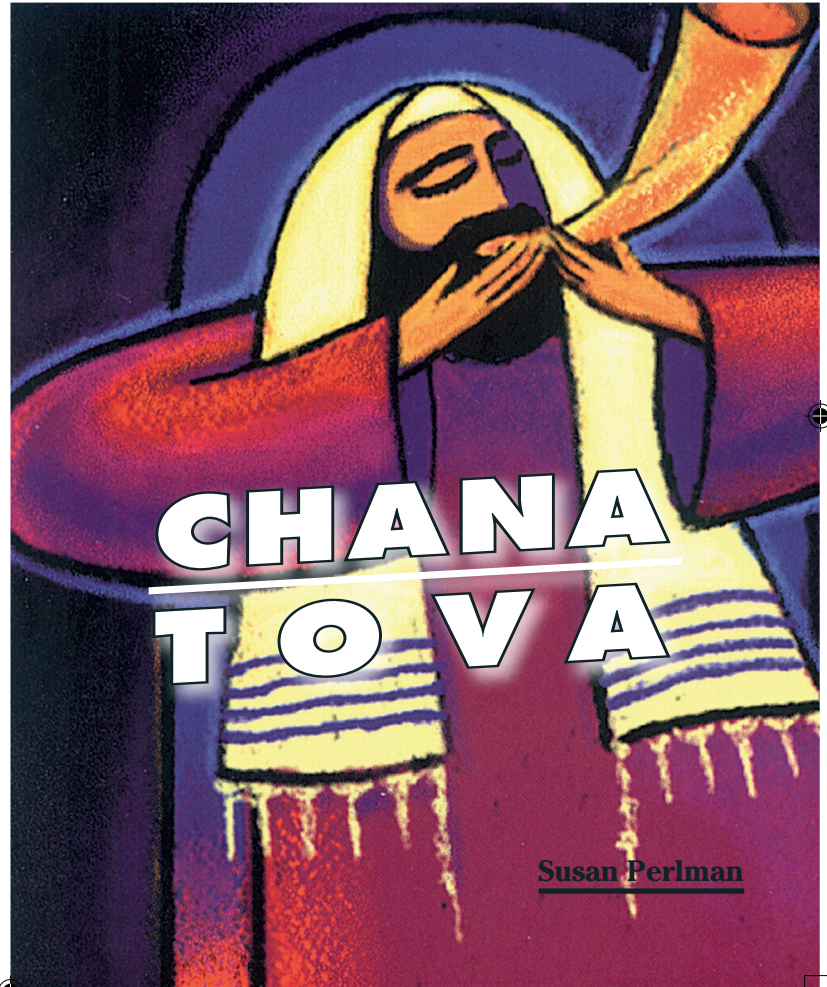
**Juifs pour Jésus**

**11 rue Crozatier - 75012 PARIS**

Tél. : 01 43 44 15 86 - Fax : 01 43 44 28 27

e-mail : [info@juifspourjesus.org](mailto:info@juifspourjesus.org)

site web : [www.juifspourjesus.org](http://www.juifspourjesus.org)



**Susan Perlman**

Que ton nom soit inscrit dans

## LE LIVRE DE VIE

par Susan Perlman

Qu'est-ce qui est reporté dans le Livre de Vie ? Quels noms sont effacés de ce livre et en fonction de quels principes peut-on y avoir son nom inscrit ? Et qui est l'auteur du livre ?

### **Voici un regard sur le grand livre de la comptabilité divine.**

«*Que ton nom soit inscrit dans le Livre de Vie*» est la salutation la plus courante de la nouvelle année juive. Déjà, du temps de Moïse, le rouleau d'appel des élus était étroitement lié à l'idée de rachat (de réconciliation avec Dieu).

Le concept d'un Livre de Vie avait également une grande importance dans les autres religions de l'époque. On trouve aussi des traces de cette ancienne croyance en Mésopotamie. Les écritures religieuses babyloniennes parlent des «*tablettes de la transgression*» et des «*tablettes de la Destinée*», qui consignent la destinée de l'homme. Si quelqu'un avait son nom inscrit dans le registre du péché, il était effacé des tablettes de la Destinée. La légende dit que chaque année tous les dieux se rassemblaient dans une pièce céleste bien précise appelée la «*pièce du Destin*». Mardouk, qui était le chef des dieux, présidait à cette réunion. Nabou, le dieu de

la sagesse et de la littérature, prenait des notes, écrivant le destin de chaque individu dans ces tablettes. Une fois de plus, la notion d'un «*Livre de Vie*» apparaît à l'époque néo-assyrienne et on trouve des allusions à ce concept dans un ancien poème sumérien.

La présence de ces écrits a amené certains érudits juifs modernes à penser que le *Sefer Haïm* (le Livre de Vie) fut adopté dans la tradition juive du fait de l'influence babylonienne. Qui peut dire, cependant, si les babyloniens n'ont pas été influencés par l'ancienne révélation juive avant qu'elle ne soit mise à l'écrit par les auteurs bibliques ?

D'autres théories ont été avancées quant à l'origine du concept d'un Livre de Vie. Certains disent qu'il correspond à la liste civile ou registre qui, dans l'ancienne Judée, répertoriait les noms des citoyens éminents. L'idée d'un registre céleste -disent-ils- a peut-être été dérivée de ce système terrestre ; ainsi l'appartenance au Livre de Vie équivaldrait à l'adhésion au royaume céleste. La Michnah déclare que le Livre de Vie rapporte les actions des hommes : «*Sache ce qui est au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend et tes actions écrites dans un livre.*» (Avot 2.1).

L'Éthique des Pères compare également la vie à un magasin avec son grand livre de crédit et de débit ouvert. Les conclusions d'un tel concept seraient donc que les bonnes actions peuvent effacer les mauvaises et vice-versa. Ou bien, comme R. Siméon B. Yohai l'énon-

ce : « *Même s'il est parfaitement juste toute sa vie, mais se rebelle à la fin, il annule ses bonnes actions passées, car il est dit : «...La droiture de l'homme juste ne le délivrera pas au jour de la transgression...»* (Ezéchiel 33.12). Et, même si un homme est dans l'iniquité complète toute sa vie mais se repent à la fin, on ne lui reprochera pas ses méfaits ; car il est dit : «*et, quant à l'iniquité du méchant, il ne trébuchera pas à cause de celle-ci le jour où il se détournera de sa méchanceté.* » (Kiddouchin 40a-b).

L'une des interprétations les plus courantes du jugement et du pardon se trouve dans Roch Hachana 16b :

«*Trois livres sont ouverts à Roch Hachana, un pour les justes, un pour les méchants et un pour ceux qui sont entre les deux. Les justes sont d'emblée répertoriés dans le Livre de Vie, les méchants dans le livre de mort, quant aux autres, ils sont gardés en suspens de Roch Hachana jusqu'à Yom Kippour. S'ils sont trouvés dignes, ils sont inscrits pour la vie ; s'ils sont trouvés indignes, ils sont inscrits pour la mort.*»

Les écritures liturgiques juives mentionnent aussi le Sefer Haïm : Zakhrenou Le-Haïm («*Souviens-toi de nous pour la vie*») est une prière qui est récitée dans le service quotidien de Roch Hachana à Yom Kippour, le Jour du Grand Pardon. On y dit : «*Souviens-toi de nous pour la vie, Ô roi qui te plais à la vie et inscris-nous dans le Livre de Vie, pour ta propre gloire, Ô Dieu de vie.*»

*Ou-Netanneh Tokef*, l'un des écrits les plus poignants

et les plus émouvants de la liturgie, illustre ce que sera le Jour du Jugement : «*Déclarons l'imposante sainteté de ce jour, car il est solennel et terrifiant.* » La prière répond : «*Tu es juste dans tes jugements et tes réprimandes, tu discernes et portes témoignage, tu consignes et scelles, tu comptes et tu mesures ; tu te souviens des choses oubliées. Tu ouvres le livre du souvenir et il parle de lui-même, car le sceau de tout homme s'y trouve.*»

Jusqu'à ce point, la prière semble bien menaçante, laissant peu d'espoir à l'homme d'un verdict positif, mais elle conclut en ouvrant trois voies différentes pour adoucir la sévérité du jugement. La première est *Techouva*. Terme que l'on traduit en général par «*repentance*», cependant une traduction plus proche de son étymologie, «*retour*», serait plus judicieuse. D'après l'interprétation rabbinique, l'individu n'est pas appelé à devenir une personne nouvelle mais à retourner à la bonté naturelle qui réside en lui. *Tefillah* est la deuxième voie de justice. Ce terme est généralement traduit par «*prière* » et comporte l'idée de «*s'attacher*». L'homme doit fortifier son attachement à Dieu. *Tzedakah*, dernière voie d'accès au pardon, vient du mot hébreu signifiant «*justice*» que l'on traduit par «*charité*». La justice implique que l'on donne aux autres. Dans la pensée rabbinique, ce sont ces trois voies, *Techouva*, *Tefillah* et *Tzedakah*, qui assurent à l'individu une inscription dans le Livre de Vie. Dans Hagigah 27a nous lisons : «*Avant que le temple ne soit détruit, c'était l'autel qui permettait le rachat d'un individu ; maintenant, c'est la table de cet individu*

qui lui assurera son salut (au travers de l'hospitalité offerte à un pauvre).» En d'autres termes, le sacrifice expiatoire au Temple n'étant plus possible, nous pouvons aujourd'hui compter sur des actes de charité pour nous garantir l'adhésion au Livre de Vie divin.

Cependant, la Bible nous donne un aperçu quelque peu différent de ce livre de comptes, de ses origines et de son contenu. Moïse savait qui était à l'origine du Livre de Vie. Quand il implora Dieu au sommet du Mont Horeb après que les enfants d'Israël aient commis l'immense péché du veau d'or, il s'écria : «*Hélas, ce peuple a commis un grand péché. Ils se sont fait un dieu d'or. Pardonne maintenant leur péché ! Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit !*» (Exode 32.31, 32)

Ainsi, Dieu est l'auteur du Livre de Vie et celui qui le tient à jour.

### **Qu'est-ce qui est rapporté dans ce livre ?**

D'après la Bible, tout ! Le Roi David note que même ses larmes sont inscrites dans le journal céleste (Psaume 56.9) Le psalmiste déclare aussi que les jours qui lui étaient destinés étaient écrits dans le livre de Dieu avant même qu'il ne soit né. (Psaume 139.16)

### **Maintenant, qui sera effacé de ce livre ?**

Voici la réponse de Dieu à la supplication de Moïse pour les enfants d'Israël : «*C'est celui qui a péché contre*

*moi que j'effacerai de mon livre.*» (Exode 32.33)

Mais **chacun** a péché contre le Tout-Puissant. Cela signifie-t-il que, d'après la Bible, tous seront rayés du Livre de Vie ? Certainement pas. Il est juste mais il est aussi miséricordieux.

---

DANS SA GRÂCE, DIEU A PRÉVU UNE CHANCE DE RACHAT  
AFIN QUE NOUS PUISSIONS CHOISIR LA VIE.

---

Le Jour du Grand Pardon - *Yom Ha-Kippourim* - est tout d'abord mentionné dans le livre du Lévitique. C'est un jour solennel marqué par le jeûne et la prière à Dieu pour le pardon des péchés commis contre lui. A l'époque du Temple, le Grand Prêtre était la figure clef dans cette médiation entre les hommes et Dieu. Ce jour là, il entraînait dans le *Saint des Saints*. C'était ce même jour qu'il prenait un bouc vivant, posait ses mains sur sa tête et confessait «*toutes les iniquités des Israélites, toutes leurs transgressions et même tous leurs péchés*». Il transférait ainsi symboliquement les péchés du peuple sur l'animal offert en sacrifice. L'animal sacrifié était rendu victime, substitut de l'homme pêcheur. En acceptant ce sacrifice de substitution, Dieu pouvait inscrire son peuple dans le Livre de Vie. Il n'est donc pas étonnant que la Liturgie pour le Jour du Grand Pardon s'achève sur une prière pour l'inscription des noms dans le Livre de Vie, avec une supplication qu'ils y restent scellés.

Avec la destruction du Temple, la dispersion des responsables religieux, la cessation des sacrifices, les

rabbins se sont sentis dans la nécessité d'improviser. Ils ont décrété : «*La repentance et les œuvres de charité sont les intercesseurs de l'homme devant le trône de Dieu.*» (Shab 32a.) «*Une repentance sincère est l'équivalent d'une reconstruction du temple, d'une restauration de l'autel et d'une offrande de sacrifices.*» (Pessik., ed Buber 24. 158 ; Lev. R. 7 ; San. 43b.)

Cependant, ce ne sont pas ces moyens que la Bible prescrit pour avoir son nom inscrit dans le Livre de Vie, en ce qu'il n'y a pas de possibilité de pardon sans un médiateur, un intercesseur. Moïse remplissait ce rôle quand il implorait Dieu de ne pas rayer les enfants d'Israël du Livre. Les Grands Prêtres en ont fait autant.

### Qui peut plaider notre cause aujourd'hui ?

*Dieu seul.* Et c'est ce qu'il a fait en la personne de Jésus. Lorsque Jésus commença son ministère terrestre, le prophète Jean-Baptiste le présenta comme : «*L'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.*» Jésus a servi de sacrifice de substitution, d'«*agneau expiatoire*» de Dieu. Dans le Maḥzor, le livre de prières pour le Jour du Grand Pardon, nous lisons :

«*Notre juste, oint de Dieu a été retranché de nous : l'horreur nous a saisis et nous n'avons rien pour nous justifier. Il a porté le joug de nos iniquités et de notre transgression, et il est meurtri à cause de notre transgression. Il a porté nos péchés sur ses*

*épaules, afin de trouver le pardon pour nos fautes. Nous serons guéris par ses meurtrissures au temps où Dieu le suscitera comme un être nouveau (le Messie).*» (Recueil de Prières pour le Jour du Grand Pardon.)

AVEC NOS PÉCHÉS SUR JÉSUS, LE JUSTE,  
L'OINT DE DIEU, DIEU NOUS VOIT JUSTES ET DIGNES DE  
FIGURER DANS LE LIVRE DE VIE.

Jésus a déclaré à ceux qui croyaient qu'il était l'oint de Dieu : «*Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux*» (Luc 10.20). Est-il incongru d'associer l'idée de célébrer l'inscription d'un nom dans le Livre de Vie à la personne de Jésus ? La salutation du nouvel an juif «*Le chana tova tikatev veteḥatem*» est plus qu'une coutume désuète, elle exprime l'espérance de la reconnaissance et du pardon divins.

A l'époque du Christ, l'ancienne tradition biblique cessa. S'agissait-il d'une simple coïncidence ? La *Kapparah*, ou sacrifice animal destiné à accomplir l'expiation, n'a plus cours dans le judaïsme moderne et pourtant, cette cérémonie était intrinsèque et essentielle au Judaïsme des origines :

«*Car la vie de la chair est dans le sang. Je vous l'ai donné sur l'autel afin qu'il serve d'expiation pour vos âmes, car c'est par la vie que le sang fait l'expiation.*» (Lévitique 17.11).

Si l'on veut saisir pleinement ce concept divin d'une

répertoriation de la destinée de l'homme pour l'éternité, on ne peut cantonner notre lecture de la Bible au seul Ancien Testament. De même, on ne peut se laisser disperser dans la forêt d'affirmations contradictoires que l'on trouve dans le Talmud. Pour bien comprendre, il faut lire la continuation de la Bible dans ce que l'on appelle communément le Nouveau Testament afin de saisir le véritable sens du Livre de Vie et de découvrir comment une personne est définitivement inscrite pour l'éternité :

*«Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs ; je n'effacerai point son nom du Livre de Vie, et je confesserai son nom devant mon père et devant les anges.»* (Apocalypse 3.5).

*«Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui est parée pour son époux... Il n'entrera chez elle rien de souillé, ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge ; il n'entrera que ceux qui sont inscrits dans le Livre de Vie de l'Agneau.»*

(Apocalypse 21.1, 2, 21).

Si le judaïsme n'avait pas évacué la nécessité d'un sacrifice expiatoire dans le plan divin, alors il n'en serait pas venu à rejeter la personne et l'œuvre sacrifi-

cielle de Jésus. S'il n'avait pas substitué des valeurs humanistes et humanitaires aux valeurs originelles, le remède divin de «*l'agneau expiatoire*», Jésus, n'aurait-il pas un sens ?

A quel paradoxe se trouve confronté le Juif moderne ! S'il veut être un Juif fidèle selon la Bible et non selon la tradition humaine, autrement dit, s'il veut être un Juif selon le plan de Dieu, alors il doit être dans le Livre de Vie de l'agneau, et doit devenir un disciple de Jésus, le Messie.

Ce livret vous a parlé ? Pour continuer la réflexion ou plus de renseignements, contactez-nous au : 01 43 44 15 86 ou par e-mail : [info@juifspourjesus.org](mailto:info@juifspourjesus.org) ou renvoyez le coupon ci-dessous à : Juifs pour Jésus- 11, rue Crozatier - 75012 Paris



M./Mme/Mlle.....

Adresse .....

Téléphone.....

E-mail.....

J'aimerais discuter avec quelqu'un.

Je suis juif/juive  Je ne suis pas juif/juive

Je crois que Jésus est le Messie

Je ne crois pas que Jésus soit le Messie

Commentaires .....

.....

.....